

raison le premier ministre pourrait-il avoir de s'opposer à la tenue d'un plébiscite sur la question, lors d'élections futures? Nombre de Canadiens n'ont pas communiqué avec leurs députés par voie de pétitions, de lettres ou d'appels téléphoniques, même s'ils ont des sentiments très profonds concernant les questions mentionnées dans le sous-amendement. Le premier ministre devrait leur fournir l'occasion d'exprimer leur avis. Monsieur l'Orateur, quoi de plus équitable que de leur permettre d'inscrire leur «X» vis-à-vis de la question de leur choix, lors d'élections? Les partisans du pavillon rouge du Canada pourraient alors exprimer leur point de vue. Cela permettrait à ceux qui tiennent beaucoup au pavillon rouge, mais qui seraient prêts à accepter une légère modification, d'exprimer leur point de vue. Et cela permettrait à ceux qui sont en faveur de l'un ou l'autre des deux autres modèles de faire connaître aussi leurs opinions. Comment pourrait-on être plus juste, monsieur l'Orateur? Je ne comprends pas pourquoi le premier ministre hésite à agir en ce sens.

Le député de Qu'Appelle a proposé une autre solution: renvoyer l'affaire à un comité parlementaire. Quant à moi j'opterais pour cette solution en deuxième lieu, mais je n'ai pas d'objections à ce qu'on renvoie la question à un comité parlementaire comprenant un nombre égal de députés des deux grands partis et de députés des autres formations politiques.

J'estime que le gouvernement a actuellement entre les mains environ 3,500 modèles de drapeau. Le comité pourrait certainement les examiner, en choisir une demi-douzaine et en désigner une ensuite parmi les six qu'il aurait jugés les plus convenables de ces 3,500. Si l'on veut absolument imposer un délai quelconque au comité, je ferai remarquer que c'est une chose impossible, selon moi, et qu'on n'arrivera à rien de cette façon. Je pense que l'on devrait demander au comité de siéger pendant un certain nombre de jours; mais il se pourrait qu'on soit obligé d'attendre un an ou même deux avant qu'un rapport décisif soit remis à la Chambre. Le ministre de l'Agriculture (M. Hays) trouve cela drôle. Je pense que c'est une solution très raisonnable à opposer à celle qu'a proposée le premier ministre. Les honorables députés connaissent bien sa proposition. Le premier ministre se propose d'imposer un drapeau à la population.

M. Godin: Pourquoi ne pas attendre dix ans?

M. Skoreyko: Je n'ai pas saisi ce qu'on a dit.

M. Godin: Pourquoi pas dix ans?

M. Skoreyko: Je ne vois rien de mal à attendre dix ans, si le comité ne peut arriver à une décision plus tôt. Nous aurions au moins une consolation: la population du Canada serait unie lorsque la décision définitive serait prise. Ce n'est pas en imposant un drapeau à la population qu'on fera l'unité au Canada.

Passons au projet de résolution. J'attache plus d'importance à la substance du sujet qu'en a attaché le ministre du Commerce dans le discours qu'il a prononcé à ce sujet; j'espère, en outre, que le ministre de l'Agriculture, lorsqu'il participera au présent débat, s'en tiendra, lui aussi, à la substance de la résolution. Depuis la présentation de ce projet de résolution, des lettres ont été adressées aux députés, au chef de l'opposition (M. Diefenbaker), au premier ministre (M. Pearson) et à tous les membres du cabinet. Des sondages ont été effectués par divers groupes, diverses associations et divers journaux. On a présenté des pétitions revêtues de milliers de signatures. Certaines ont été adressées au premier ministre, d'autres à divers députés. En maintes occasions, à la Chambre comme chez le grand public, des discours ont été prononcés sur le bien-fondé, sur le pour ou le contre, d'un drapeau.

Je voudrais traiter de certains des sondages qu'on a effectués à travers le pays depuis la présentation de la résolution. Je pourrais peut-être faire une observation, monsieur l'Orateur, que vous trouverez probablement aussi intéressante qu'elle l'est à mes yeux. Au cours de l'une des plus récentes enquêtes, menée par une revue internationale bien connue, c'est dans la ville d'Edmonton qu'on a enregistré la plus forte proportion de gens en faveur du pavillon rouge parmi ceux qui ont reçu un appel téléphonique à ce sujet. A l'instar de Toronto, de Montréal et de Vancouver, Edmonton est une ville cosmopolite et l'on a tort de prétendre que certains groupes ethniques et des personnes d'une origine ethnique particulière n'appuient aucun des modèles de drapeau présenté à la Chambre. En général, la majorité des habitants d'Edmonton sont partisans du pavillon rouge, et je sais qu'il en va de même pour ceux de Calgary.

Je me reporte maintenant à une enquête que le *Journal* d'Edmonton a effectuée au début de mai de l'année en cours. Le *Journal* a fait un sondage auprès des personnes demeurant dans la ville d'Edmonton et le district avoisinant, afin de savoir si elles étaient en faveur du pavillon rouge. Voici les résultats qu'on avait obtenus après environ une semaine: un nombre global de 1,636 bulletins étaient favorables au pavillon rouge, contre 862 en faveur d'un drapeau canadien distinctif; un grand nombre de gens ont simplement